

# Concession de terrain dans le cimetière communal

Le Maire de la commune,

Vu la demande présentée par M \_\_\_\_\_

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la concession<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

## Article premier

ARRÊTE :

Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la concession indiquée comme suit :

de \_\_\_\_\_ années \_\_\_\_\_

à compter du \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ mètres superficiels<sup>(2)</sup>

située à \_\_\_\_\_

## Article 2

Cette concession est accordée à titre de<sup>(3)</sup> :

concession nouvelle.

renouvellement de la concession accordée le \_\_\_\_\_ et expirant le \_\_\_\_\_

conversion de la concession accordée le \_\_\_\_\_ et expirant le \_\_\_\_\_

à titre d'échange

autre \_\_\_\_\_

## Article 3

La concession est accordée moyennant la somme totale de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ qui a été versée dans la caisse

du receveur municipal suivant quittance N° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

## Article 4

Cas d'une concession perpétuelle : Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

## Article 5

Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait en Mairie le \_\_\_\_\_

Le Concessionnaire,

Le Maire,

1. Exemplaire destiné au titulaire de la concession.

2. Exemplaire destiné au receveur municipal.

3. Exemplaire destiné aux archives de la commune.

(1) Préciser de famille, individuelle ou collective.  
(2) Ou indiquer mètres de long et mètres de large.  
(3) Cocher la case correspondante.